



Appeler les secours (volet n°2) - Extraits de la revue « *Sauvetage* » de la SNSM

Pourquoi ne pas se contenter du portable ?

Quiconque navigue a pu constater que dans les zones côtières on est en général fort bien couvert par les relais de portables à terre et qu'on peut donc utiliser facilement ce moyen de communication. Moyennant une somme modique, on peut même protéger la chose dans un sac étanche. Quiconque lit « *Sauvetage* » et tous les récits de sauvetage du début de ce magazine constate que le téléphone portable intervient souvent. Soit quelqu'un n'a que ce moyen à sa portée sur une petite embarcation, soit un témoin à terre signale une urgence dont il est témoin avec son portable, soit une partie de l'équipage a réussi à se sauver et utilise un portable pour appeler une fois à terre.

Les CROSS ont suffisamment conscience de ces possibilités pour avoir demandé la mise en place d'un **numéro d'urgence : le 112**. Ils peuvent même, dans certains cas où ils ne disposent que d'un appel par portable et où les naufragés sont difficiles à localiser, tenter un repérage goniométrique avec l'opérateur concerné. C'est évidemment beaucoup moins rapide et moins efficace qu'avec la VHF. Les opérateurs répondent avec plus ou moins d'empressement et le repérage n'est pas toujours évident. Si on est le long d'une côte découpée ou entre la côte et une île, on a plus de chance d'être repéré précisément par triangulation que si on est devant une côte rectiligne.

Cela dit, le développement rapide des « *smartphones* » ne fait qu'augmenter en théorie les possibilités du portable. A ceci près peut-être que les navigateurs hésitent à risquer leur précieux joujou dans l'humidité. Mais on propose des caissons en accessoire et on voit apparaître des smartphones étanches sur le marché. En plus le GPS est désormais un équipement courant sur de nombreux modèles ce qui en augmente en théorie le potentiel maritime.

Il n'en faut pas plus pour stimuler l'imagination des chercheurs et des entrepreneurs...

Guillaume Le Guen, par exemple, est non seulement chercheur dans ce domaine des télécommunications mais aussi plongeur amateur. Il a donc imaginé avec certains de ses collègues, dans le cadre du « **Défi entreprendre** » lancé par Alcatel à ses équipes, un service de sécurité maritime sur smartphone. L'abonné en détresse lancerait un message accompagné automatiquement de sa position géographique. Le central qui le capterait le relayerait vers le CROSS mais aussi vers tous les autres abonnés présents à proximité. GPS et boussoles intégrées aidant, leurs téléphones conduiraient ceux-ci vers l'abonné en détresse. On voit bien - comme dans d'autres projets similaires de balises ou de passage par la VHF - l'intérêt de ce système pour tout ce qui ressemble à des flottilles, clubs, groupes d'amis, etc...



SNS 244

Après enquête, le développement de l'imagination dans ce domaine semble pourtant devoir être encore bridé pour un bout de temps. Les CROSS, même s'ils sont conscients qu'une mauvaise alerte vaut mieux que pas d'alerte du tout, ne sont pas très chauds pour le développement de multiples systèmes différents aboutissant tous chez eux. Mais surtout les opérateurs de téléphone ne semblent pas plus enthousiastes et préfèrent en rester au fait que le portable est un « *pis aller* » pour appeler les secours. On pourrait les imaginer impatients de développer un nouvel argument de vente auprès d'une population de plaisanciers qui n'est pas réputée misérable. Il n'en est rien. Jean-Marie Danjou, directeur général délégué de la Fédération des télécoms, nous a expliqué ce manque d'enthousiasme surprenant à première vue. Les opérateurs ont beaucoup d'obligations, notamment en termes de couverture du territoire et des personnes qui l'habitent. La mer ne fait pas partie de ces obligations et n'est couverte que parce que des relais terrestres qui peuvent être particulièrement denses ou puissants près des ports ou des zones touristiques, sont donc captés aussi en mer. La preuve : toutes les cartes de couverture auditées par l'ARCEP, le régulateur français des télécommunications, s'arrêtent au trait de côte. La couverture en mer n'y figure pas et ce n'est que par la pratique que le marin peut repérer les éventuelles « *zones blanches* » dans la bande côtière. Les opérateurs n'ont donc pas envie d'être astreints à de nouveaux investissements pour s'assurer de couvrir tout le littoral. En plus ils redoutent manifestement les mises en cause possibles de leur responsabilité dans le cas où des appels au secours n'auraient pas pu être acheminés convenablement.

Si on utilise le portable quand même

En dehors de l'éventuel sac étanche, il faut s'intéresser de très près à la batterie de votre portable et même à son modèle si vous en faites un moyen accessoire ou principal d'appeler les secours. Evidemment il faut qu'il soit chargé, évidemment la prise allume cigare devient précieuse sur un croiseur ou une vedette pour le recharger. Mais il faut aussi veiller à sa décharge si vous le laissez allumé pour qu'on puisse vous joindre. En veille, près des relais côtiers, il va se contenter de signaler périodiquement sa position au réseau. Mais, si vous arrivez en limite de portée, il va répéter les messages pour essayer de se reconnecter et se décharger beaucoup plus rapidement. S'il s'agit d'un smartphone il comporte sans doute toute une gamme d'applications qui vont également chercher à se connecter pour s'actualiser. Donc attention décharge. Et attention aussi au fait que la portée peut être très variable, par exemple si vous changez d'appareil. Ce ne sont pas les smartphones les plus recherchés du marché qui captent forcément le mieux de loin. De plus, les circonstances (humidité, brouillard, houle etc...) peuvent affecter significativement la portée.

Néanmoins les portables existent. Les marins les utilisent mais il faut être conscient de leur limite. Une recommandation de Didier Delavoie, inspecteur de la SNSM et membre du comité de rédaction de Sauvetage qui évidemment préfère que vous utilisiez la VHF : « ***si vous utilisez votre portable pensez bien à laisser votre numéro pour qu'on puisse vous rappeler facilement*** ».

Jean-Claude Hazera

